

APPEL D'OFFRE N° 307-07

Termes des références pour le recrutement d'une assistance technique destinée à impartir le **MODULE V : EMPLOI ET FEMMES : EMPLOYABILITE DE JEUNES FEMMES** dans le cadre du projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental*, financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

Cordoue, 21/04/2022

Résumé Termes de Référence:

Date limite de réception des offres : **5/05/ 2022 avant 21.00 heures de l'Espagne**

Date début du service : **après signature du contrat**

Date limite d'exécution du service : **30/06/2022**

Montant : **50.000 MAD TTC.**

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- **CV actualisé**
- **Note Méthodologique**

Marqué dans le courrier :

Sujet de l'Offre : **AT. POUR LA MISE EN OUEVRE DU MODULE V : EMPLOI ET FEMMES : EMPLOYABILITE DE JEUNES FEMMES**

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail : contrataciones@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

1. CONTEXTE

Le projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental* est financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSI avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

L'objectif général du projet est de *Contribuer à la participation effective des femmes des régions Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental à la vie publique en promouvant leurs droits et l'égalité des sexes.*

À cet effet le projet prévoit quatre axes de travail :

- **Axe 1** : Formation au profit des élues et élus locaux mais aussi au profit des femmes en queue d'emploi, des coopératives et de la société civile.
- **Axe 2** : Accompagnement et orientation pour l'autonomie économique des femmes.
- **Axe 3** : Création d'une banque de ressources sur l'égalité, l'autonomie économique des femmes, les droits des femmes ainsi qu'un catalogue des bonnes pratiques de genre.
- **Axe 4** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation et information sur l'égalité et le genre.

Pour atteindre les objectifs, le FAMSI et la Fédération ANMAR ont signé une Convention Spécifique pour l'exécution et suivi de cette initiative. Dans ce cadre, il est prévu de recruter une *Assistance Technique pour la mise en œuvre du MODULE V : EMPLOI ET FEMMES : EMPLOYABILITE DE JEUNES FEMMES*

OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif principal de la formation est de **favoriser l'accès au marché de travail pour des groupes vulnérables, incluant la jeunesse féminine, à travers le renforcement de leurs capacités et de l'implication des agents économiques locaux** afin d'atteindre un degré majeur d'autonomie économique des jeunes femmes de la région Tanger-Tétouan –Al Hoceima **en dotant ces jeunes femmes en outils pédagogiques pour jouer le rôle d'assistante de gestion auprès des coopératives.**

Les objectifs spécifiques de la formation sont pour ces assistantes de gestion des coopératives:

- Une connaissance de soi, de ses compétences, de ses acquis et de la gestion au quotidien ;
- Pouvoir préparer et constituer les justificatifs comptable pour faciliter le travail du comptable agréé, préparer et rendre les P.Vs au tribunal;
- Savoir gérer les ventes et achats pour un groupe de personnes ;
- Une parfaite connaissance des outils informatique ;
- Être doté en outils pédagogique et technologique moderne pouvant faciliter l'intégration au marché de l'emploi ;
- Chercher de nouveaux marchés ;
- Professionnaliser le travail des bénéficiaires à travers cette formation ;
- S'aligner avec les recommandations de la CGLUA (Cités et gouvernement locaux Unies d'Afrique) et ONU Femmes.

Résultat attendue de la formation et compétences acquises :

Les compétences acquises au sein de la formation :

- Chaque jeune participante sera capable de se présenter et démontrer ses compétences acquises en toute confiance de soi et défendre ses idées de projet ou des idées de projets pour les coopératives déjà constituées.
- Rédiger correctement son C.V ou le C.V de la coopérative.
- Connaitre le cycle de projet en mode simplifié.

- Pouvoir remplir les formulaires de demandes de financements pour les coopératives (INDH, INTELAKA, Tamwilkom, APDN, ...etc).
- Faire le suivi des dossiers légale auprès des institutions (préparer et constituer les justificatifs comptable pour faciliter le travail du comptable agréé, rendre les PVs au tribunal ;
- Maitriser les procédures de création du statut d'autoentrepreneur et ses avantages ;
- Connaitre les bases fondamentales de l'ESS (l'économie sociale et solidaire) ;
- Avoir un profil qui répond aux exigences du marché de l'emploi ;
- Pouvoir développer ses compétences au-delà de cette formation ;
- Être capable de travailler et de s'intégrer dans des groupes de travail (coopérative comme exemple).

2. DEROULEMENT ET TÂCHES

L'assistance technique impartira un module de formation **en mode présentiel** au profit des jeunes femmes diplômées et en recherche d'emploi, population féminine destinataire des initiatives de développement humain de la région Tanger-Tétouan- Al-Hoceima et appartenant aux communes qui sont membres de la Fédération ANMAR, sur la gestion des projets de développement, la bonne gestion et l'organisation en coopérative déjà constituée.

Ce module composé de cinq (05) sessions sera animé en arabe et vise à introduire des concepts clés sur la gestion et connaître les méthodologies et techniques moderne de gestion de projet, concrètement la formation couvrira les thèmes suivants :

Session1 :

- Caractéristiques et cadre légal des coopératives (loi 112-12) et leurs gestion : démarches légale (une session) ;

Session 2, 3 et 4 :

- Gestion de travail : régularité de la déclaration fiscale, patente, émission des factures et devis, rédaction des PVs, suivi des dossiers auprès des tribunaux et soumission aux appels d'offres (trois sessions).

Session 5 :

- Recherche d'opportunité de travail (une session).

La structure proposée pour ce module est la suivante :

Session 1 (04 heures environ) avec par objectif d'introduire la thématique cible, assurer une perception d'égalité d'opportunité et les concepts clés de façon claire, compréhensible et adaptée au groupe de participants.

Cette session doit servir à sensibiliser et à informer sur la thématique en question, à mieux connaître les connaissances et les attentes du groupe et à donner les bases pour une prise de conscience et d'action future (la session développera aussi des exercices pratiques).

Session 2, 3 et 4 (05 heures environ pour chaque session), qui portera sur des cas pratiques et présentera des exemples concrets et des solutions spécifiques avec l'objectif de promouvoir l'initiative et la prise d'action des acteurs cibles, de connaître les méthodologies et techniques modernes de gestion.

*Les bénéficiaires devront être capables de mener correctement le projet et d'assurer sa viabilité.

L'on présentera des expériences, des exemples de stratégies et d'actions implémentées dans des contextes similaires et répliquables au sein du groupe, ainsi que des recommandations et des pistes d'action pour une bonne gestion de leur projet (autoentrepreneur) et/ou de projet géré en commun comme les coopératives. Pour la deuxième session, un format plus participatif et interactif est envisagé (la session développera aussi des exercices pratiques).

Session 5 (05 heures environ), de conclusion, portera sur les leçons tirées des sessions *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale 5 des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental*

précédentes et servira pour réaliser une restitution des contenus, et à résoudre des doutes ou questions des participants (la session développera aussi d'exercices pratiques).

Le calendrier d'implémentation prévu de ce module est prévu pour le mois de mai et juin 2022, préférablement dans les jours ouvrables et en présentiel.

Le prestataire sera responsable de :

- L'implémentation de (05) cinq sessions de formation sur l'employabilité des femmes à Al-Hoceima, Larache et Chefchaouen ou Tétouan.
- L'élaboration d'une note de cadrage du module incluant : agenda et proposition de contenus adaptés au cadre proposé pour les (05) cinq sessions de formation. Les thématiques, outils pédagogiques, cas pratiques, exercices ou dynamiques proposées devront être présentés dans cette première note de cadrage.
- L'animation des sessions de formation : assurer une exposition claire et compréhensible des contenus accordés, garantir la participation des bénéficiaires, résoudre les questions et doutes relevés.
- Le prestataire devra être disponible et capable de présenter des concepts et pratiques liés au sujet et de présenter des exemples et des pratiques assimilables et comparables au contexte local de la région Tanger-Tétouan –Al Hoceima.
- Élaboration d'un **MOOC** du module présentant les objectifs, matériels, présentations, cas pratiques et principaux apports de chaque session, qui sera livrée aux participants lors de la 3ème session du module. Ce document inclura également des éléments de réponse et clarification aux doutes et questions relevées pendant les sessions, ainsi que des recommandations et de pistes d'actions (document de +/- 15 pages). À présenter lors de la dernière session de restitution.
- Élaboration d'un document succinct de restitution des contenus et exemples de la formation à l'équipe de la commune y incluant des recommandations et des propositions concrètes de projets et d'actions concernant les thèmes de la formation (+/- 10 pages)

3. OBLIGATIONS DE FAMSI ET DU PRESTATAIRE

Pour le bon déroulement de l'action, le FAMSI s'engagera à :

- Promouvoir toutes les activités décrites ;
- Régler la prestation.

Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques et méthodologiques tracés pour l'accompagnement programmé et le Comité de Pilotage ;
- Adapter la démarche et le contexte de l'activité aux attentes des participants et des communes membres de ANMAR ;
- Développer des outils d'accompagnement et orientation pour l'amélioration de l'autonomie économique des femmes;
- Suivre les procédures techniques et administratifs de FAMSI;
- Faire une proposition technique par chaque module de formation prévue incluant thématique, bénéficiaires, nombre d'heures de formation, matériaux nécessaires, profil de formateurs/formatrices...
- Transférer à FAMSI et la Fédération ANMAR les ressources identifiées bibliographiques, documentaires, médias ou autres sur l'autonomie économique des femmes, notamment au Maroc.
- Identifier et préparer un dossier de bonnes pratiques sur l'autonomie économique des femmes trouvées au Maroc.

Les livrables attendus et leurs délais de présentation sont :

- Note de cadrage du module 1 avec agenda, contenus et outils pédagogiques proposés (+/- 10 pages). À rendre 2 semaines avant la première session.
- Toolkit du module (+/- 15 pages), à rendre lors de la 3ème session.
- Document de restitution et recommandations (+/- 15 pages), à rendre 10 jours après la dernière session de formation.
- 2 fiches de cas ou bonnes pratiques sur la thématique du module (+/- 4 pages au total), à rendre 10 jours après la dernière session.
- Rapport succinct reprenant les demandes reçues ou traitées à la fin des deux semaines de la prestation du service d'accompagnement (+/- 10 pages), à rendre à la fin de la deuxième semaine du mois de Décembre de cette prestation du service d'accompagnement.

4. QUALIFICATION

- Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine dans le domaine de coopérativisme, comptabilité, gestion de projet et connaissance en secteur de tourisme, agroalimentaire et artisanat.
- Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publics diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec des jeunes femmes en recherche d'emploi, autoentrepreneurs, microentreprises, coopératives, ... etc.
- Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain.
- Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal et socio-économique lié aux secteurs et thèmes spécifiés au Maroc. Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Les personnes intéressées doivent joindre à son offre et le CV qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSÍ ainsi qu'une lettre de motivation.

L'évaluation des offres sera faite selon la suivante grille :

Concept	Habitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine dans le domaine de coopérativisme, comptabilité, gestion de projet et connaissance en secteur de tourisme, agroalimentaire et artisanat.	-	30%
Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publiques diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec des jeunes femmes en recherche d'emploi, autoentrepreneurs, microentreprises, coopératives, ... etc.	-	15%
Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal et socio-économique lié aux secteurs et thèmes spécifiés au Maroc. Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	-	15%
Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain. Maîtrise de la langue française	Habitant/Non habitant	-
Espagnol souhaitable	-	5%
Offre économique	-	35 %

5. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation commencera le jour après la signature du contrat.

La date de finalisation de la prestation de service est le **30 juin 2022**.

6. REMUNERATION DES PRESTATIONS

La prestation couvre à la fois :

- Les déplacements, hébergement et restauration ;
- Livrables signalés de la prestation de services ;
- Une facture de bon et du forme pour chaque règlement.

7. MODALITE DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées juste après la sélection des offres.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **50.000 MAD (TTC)**.

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables (VOIR et SIGNER ANNEXE I/ANEXE I)

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con DNI/NIF.....como
representante de la Entidad..... con
CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2022.

Firma